

<https://www.fenvac.fr/memoire-i-ethiopian-airlines-il-y>



MEMOIRE I ETHIOPIAN AIRLINES : IL Y A 4 ANS, 157
PASSAGERS PERDAIENT LA VIE

MEMOIRE I ETHIOPIAN AIRLINES : IL Y A 4 ANS, 157 PASSAGERS PERDAIENT LA VIE

- Actualités des événements suivis -
Date de mise en ligne : vendredi 10 mars 2023

Copyright © FENVAC - Tous droits réservés

C'était il y a 4 ans. Le 10 mars 2019, le Boeing 737 de la compagnie nationale Ethiopian Airline qui assurait la liaison aérienne entre Addis-Abeba et Nairobi s'écrasait 6 minutes après son décollage, faisant 157 victimes. 149 passagers et 8 membres de l'équipage perdaient la vie, au total près de 35 nationalités différentes étaient touchées par le drame, dont 8 français.

Quelques jours après l'accident, la presse américaine mettait en cause l'appareil, lui-même : le 737 Max de Boeing. Plusieurs pilotes américains avaient rapporté dès la fin de l'année 2018, sur une base de données anonyme de la NASA, des incidents rencontrés aux commandes de ce Boeing. Certains de ces incidents semblaient impliquer le système de stabilisation en vol destiné à éviter un décrochage de l'avion : le MCAS ((Manoeuvring Characteristics Augmentation System)).

Cette information était confirmée en décembre 2022 par la Ministre des Transports Ethiopienne, Madame Dagmawit Moges : *« un capteur situé sur la gauche de l'appareil a envoyé des données erronées au système de contrôle de vol, juste après le décollage. Ce sont ces messages qui ont déclenché le système MCAS, un dispositif de sécurité anti-décrochage, qui a fait piquer l'avion du nez, entraînant une perte de contrôle de la part du pilote »*.

Ce dramatique accident s'inscrit dans une série noire pour la compagnie Boeing puisque cinq mois auparavant, un Boeing 737 max de la compagnie Lion Air s'écrasait quelques minutes après le décollage faisant 189 morts. A la suite de ces accidents, plusieurs pays et compagnies aériennes décideront de suspendre les vols sur les 737 max.

En concluant à un défaut de conception de l'appareil, une enquête menée aux Etats-Unis en 2019 révélait également des dysfonctionnements dans la procédure de certification de l'appareil en raison d'un probable conflit d'intérêt entre Boeing et la Federal Aviation Administration, agence gouvernementale chargée de la certification des aéronefs.

En novembre 2021, Boeing passait un accord avec les familles des victimes, reconnaissant sa responsabilité dans l'accident, d'après des documents juridiques déposés auprès d'un tribunal de Chicago. Les documents ne mentionnaient aucune somme, mais les familles des victimes se voyaient ainsi ouvrir la possibilité de faire des démarches en vue d'obtenir des dédommagements dans les tribunaux américains.

Mobilisés dès le lendemain de la catastrophe pour accompagner les familles de victimes, aujourd'hui nous saluons leur combativité et leur persévérance. Nous rendons hommage aux disparus et exprimons notre profond soutien à leurs proches confrontés à un deuil d'une particulière violence.

L'information judiciaire est toujours en cours en France, et la FENVAC, constituée partie civile, restera pleinement mobilisée dans la procédure judiciaire ainsi que dans la prévention en matière de sécurité aérienne. .

Nous n'oublions pas.